



DOMAINE ARTS LETTRES ET LANGUES

LICENCE MENTION MUSIQUE

Année universitaire 2025/2026
LICENCE 2

Informations pratiques



Site de l'UFR : <http://all-metz.univ-lorraine.fr/>

- Site du département de musique :
<https://all-metz.univ-lorraine.fr/formation/musicologie-parcours-musique/licence-musicologie>



UFR | ARTS
LETTRES
LANGUES • METZ

Responsables de la licence : Musique

Responsable de la licence 2 :

Bastien LUCAS

bastien.lucas@univ-lorraine.fr

Responsable de la licence Musique :

Cécile QUESNEY

cecile.quesney@univ-lorraine.fr

Directeur du département Musique :

Pierre PASCAL

pierre.pascal@univ-lorraine.fr

Contacter la secrétaire du département de Musique :

aurelie.rivollier@univ-lorraine.fr

Secrétariat du département de Musique : Mme Aurélie RIVOLLIER

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. Sauf le mardi

Contacter le service formation : all-mz-scolarite-contact@univ-lorraine.fr

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Modalité d'études : présentiel

Cette licence est ouverte à la formation professionnelle

Pour contacter le service de la formation professionnelle :

M. Cyril LEBLANC : (03.72.74.76.97): cyril.leblanc@univ-lorraine.fr

Lieu de formation

Campus du Saulcy, Ile du Saulcy, 57000 Metz

▪ Numéro de téléphone de l'UFR Arts, lettres et Langues : 03.72.74.77.00



Inscription en Licence 2 :

Être titulaire d'une licence 1 de musique

Autres cas :

L'admission se fait après examen d'un dossier de candidature qui est à retirer sur le site suivant : <http://ecandidat.univ-lorraine.fr>.

Pour intégrer le niveau Licence, tout titulaire d'un DUT ou d'un BTS ou tout autre diplôme devra passer par la procédure de dossier de candidature.

Les objectifs de la formation

- ➡ Même si la licence est une étape permettant d'évoluer vers une poursuite d'études, les compétences acquises peuvent être des atouts pour certains emplois de niveau techniciens supérieurs ou cadres moyens, dans le domaine de la musique.

Les compétences acquises sont les suivantes :

➡ Des connaissances théoriques : histoire de la musique, solfège et analyse musicale, commentaire d'écoute, écriture et création musicales, esthétique et sociologie de la musique, ethnomusicologie, jazz, rock et musiques actuelles, histoire des arts, ouverture à d'autres disciplines (information-communication, arts du spectacle et audiovisuel, philosophie, lettres, etc.)

➡ Des aptitudes pratiques : instrument, chant, pratique d'ensemble (chœur), direction chorale, piano, accompagnement au piano et improvisation.

➡ Des compétences méthodologiques : organisation et gestion du temps de travail, travail en autonomie et en groupe, recherche et traitement de l'information, expression écrite et orale

➡ Un stage en L3 : stage d'observation dans des établissements scolaires, établissements culturels (salles de concert, médiathèque), médias (radio, télévision).

➡ Des certifications en informatique (C2i) et en langue



Se saisir des **EN**jeux **S**ociétaux et **E**nvironnementaux

Cette formation concerne l'ensemble des étudiants de licence de l'université de Lorraine.

Le certificat SENSE est obligatoire

Objectifs pédagogiques

Grâce à ce certificat SENSE, l'apprenant.e sera capable de :

- Comprendre les origines du changement climatique et de la perte de biodiversité, ainsi que leurs effets notamment sur la société humaine ;
Comprendre les enjeux de l'Égalité, la Diversité et l'Inclusion ;
Connaître et chercher à réduire les biais de perception liés au stéréotypes et préjugés ;
Participer aux débats citoyens en s'appuyant sur un socle de connaissances scientifiques ;
Connaître les leviers d'action permettant d'atténuer le changement climatique et la perte de
Biodiversité, ainsi que de s'adapter à ses dégradations environnementales
Connaître et savoir faire face aux violences et injustices portant atteinte au vivre-ensemble (discriminations, harcèlements, violences sexuelles et sexistes) ;
Comprendre la nature systémique des problèmes environnementaux et sociétaux et l'existence de chaînes de causalité complexes entre ces phénomènes ;
Percevoir qu'une multitude de futurs sont possibles et qu'il est important de les imaginer pour promouvoir des choix de société durable ;
Se mobiliser pour agir collectivement et individuellement ;
Prendre conscience de l'importance des valeurs dans l'action collective et interroger ses propres valeurs au regard des valeurs de durabilité, égalité et solidarité ;
- Porter un regard critique sur les discours et actions qu'il.elle rencontre en tenant compte de la complexité des contextes et de la diversité des enjeux
-

Déroulé Formation en ligne asynchrone

Mme Catherine DEUTSCH

M. Bastien LUCAS

Mme Daniela MALTRAIN-PENA

M. Guillaume NUSSBAUM

M. Pierre PASCAL

Mme Cécile QUESNEY

M. Kévin ROGER

Calendrier pédagogique 2025-2026

Licences et masters hors cursus à stage long

Conseil de Collégium du 31/03/2025

Septembre 2025			Octobre 2025			Novembre 2025			Décembre 2025			Janvier 2026		
36	1	L	40	1	Me	44	1	S	49	1	L	01	1	J
	1	M		2	J		2	D		2	M		2	V
	3	Me		3	V		3	L		3	Me		3	S
	4	J		4	S		4	M		4	J		4	D
	5	V		5	D		5	Me		5	V	02	5	L
	6	S		6	L		6	J		6	S		6	M
	7	D		7	M		7	V		7	D		7	Me
37	8	L	41	8	Me	45	8	S	50	8	L		8	J
	9	M		9	J		9	D		9	M		9	V
	10	Me		10	V		10	L		10	Me		10	S
	11	J		11	S		11	M		11	J		11	D
	12	V		12	D		12	Me		12	V	03	12	L
	13	S		13	L		13	J		13	S		13	M
	14	D		14	M		14	V		14	D		14	Me
38	15	L	42	15	Me	46	15	S	51	15	L		15	J
	16	M		16	J		16	D		16	M		16	V
	17	Me		17	V		17	L		17	Me		17	S
	18	J		18	S		18	M		18	J		18	D
	19	V		19	D		19	Me		19	V	04	19	L
	20	S		20	L		20	J		20	S		20	M
	21	D		21	M		21	V		21	D		21	Me
39	22	L	43	22	Me	47	22	S	52	22	L		22	J
	23	M		23	J		23	D		23	M		23	V
	24	Me		24	V		24	L		24	Me		24	S
	25	J		25	S		25	M		25	J		25	D
	26	V		26	D		26	Me		26	V	05	26	L
	27	S		27	L		27	J		27	S		27	M
	28	D		28	M		28	V		28	D		28	Me
40	29	L	44	29	Me	48	29	S		29	L		29	J
	30	M		30	J		30	D		30	M		30	V
				31	V					31	Me		31	S

Février 2026				Mars 2026				Avril 2026				Mai 2026				Juin 2026								
05	1	D		09	1	D			1	Me	11		1	V	Férié		1	L	Jurys*					
06	2	L	4	10	2	L	7	14	2	J	* férié en moselle	18	2	S	Examens terminaux	23	2	M						
	3	M			3	M			3	V			3	D				3	Me					
	4	Me			4	Me			4	S			4	L			Examens terminaux	4	J					
	5	J			5	J			5	D			5	M					5	V				
	6	V	*UE parcours Etab L2		6	V	*UE parcours Etab L1/L3		6	L	Férié		6	Me					6	S				
	7	S			7	S			7	M	12		7	J				Férié	7	D				
	8	D			8	D			8	Me	*Fin examens parcours établissement		8	V				Férié	8	L				
9	L	5	9	L	8	9	J	9	M	9		S		9	M									
10	M		10	M		10	V	Congés de printemps	10	D		Examens terminaux	10	Me										
11	Me	Jurys S1*	11	Me	*UE parcours Etab L2	11	S		11	L			Férié	11	J									
12	J	*UE parcours Etab L1/L3	12	J		12	D		12	M				12	V									
13	V		13	V		13	L		13	Me				13	S									
14	S		14	S		14	M		14	J				14	D									
15	D		15	D		15	Me		15	V			15	L	2nde session écrite LAS									
07	16	L	6	12	16	L	9		16	16	J		Congés de printemps	20	16	S	Férié	24	16	M				
	17	M			17	M		17		V	17	D				17			Me	Examens				
	18	Me			18	Me		18		S	18	L				18			J	Examens				
	19	J			19	J	*UE parcours Etab L1/L3	19		D	19	M				19			V					
	20	V	*UE parcours Etab L2		20	V		20		L	20	Me				20			S					
	21	S			21	S		21		M	21	J				21			D					
	22	D			22	D		22		Me	22	V				22			L		Examens			
08	23	L	Pause pédagogique	13	23	L	10	17	23	J	Congés de printemps	21	23	S	Férié	25	23	M	Examens					
	24	M				24	M			24			V	24			D					24	Me	
	25	Me				25	Me			25			S	25			L			25		J		
	26	J				26	J			26			D	26			M			26		V		
	27	V				27	V		*UE parcours Etab L2	27			L	Examens terminaux			27	Me				27	S	
	28	S				28	S			28			M	* examen LAS			28	J				28	D	
							29		D				29	Me				29		V		29	L	Examens
				30	L	11	30	J		30	S		30	M										
				31	M							31	D											

Inscriptions

Inscriptions annuelles et réinscriptions (hors Parcoursup, MonMaster et Etudes en France) :

du 16/06/2025 (sous réserve de la disponibilité technique) au 03/10/2025

Fin des inscriptions administratives : 03/10/2025

Parcours établissement et LAS

UE ou examens des parcours établissement : vendredi après-midi uniquement

- * 5 décembre 2025 :
 - après-midi : examens des parcours établissement - si examen final
 - journée entière : examen LAS
- * 23 janvier 2026 : après-midi : examens des parcours établissement - 2^{de} chance
- * 10 avril 2026 : après-midi : fin des examens des parcours établissement
- * 30 avril 2026 : Examen LAS toute la journée
- * 15 juin 2026 : 2^{ème} session écrits LAS
- * 17 au 19 juin : oraux LAS

* Jurys, : Dates fixées pour l'ensemble des jurys, il ne s'agit pas de dates butoirs

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences générales

Les modalités de contrôle des connaissances (M3C) générales se trouvent sur le site de l'UFR à l'adresse suivante :

<http://all-metz.univ-lorraine.fr/scolarite-et-vie-etudiante/examen-et-m3c>

● Ces modalités concernent l'organisation et la nature des enseignements, les ECTS, les régimes spéciaux d'études, le bonus étudiant, la césure.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques à la filière Musique

Pour consulter les modalités de contrôle des connaissances (examens) de la première et de la deuxième session ; vous devez vous rendre sur le site de l'UFR Arts, Lettres et Langues-METZ, à l'adresse suivante :

<http://all-metz.univ-lorraine.fr/scolarite-et-vie-etudiante/examen-et-m3c>

DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Mention, « Musique »
Semestre 3 de Licence (L2)
Responsable : M. Bastien LUCAS

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	ECTS
	CM	TD		
UE301 Musicologie historique	24		EC1 Histoire de la musique : Baroque	6
	24		EC2 Analyse musicale	
UE302 Technique de la musique		24	EC1 Formation musicale	6
	24		EC2 Commentaire	
UE303 Pratique de la musique		18	EC1 Pratique musicale collective	6
		12	EC2 Initiation accompagnement piano	
		12	EC3 Technique vocale	
		6	EC4 Pratique instrumentale (CRR)	
UE304 Approfondissement disciplinaire		12	EC1 Initiation à la direction	3
	24		EC2 Ecriture	
UE305 Parcours disciplinaire ou parcours établissement				
UE305 Ateliers de pratiques culturelles (au choix dans la liste)		24	Atelier cercle de lecteurs	3
		24	Atelier d'écriture	
		24	Atelier cinéma	
		24	Atelier peinture et imagerie	
		24	Atelier FRAC Atelier des arts visuels contemporains	
OU UE305 Parcours santé		30	EC Unité d'accès aux études de santé	3
UE306 Parcours disciplinaire ou parcours établissement				
UE306 Approfondissement disciplinaire	12		EC1 Acoustique	3
	14		EC2 Méthodologie, outils numérique et orientation	
OU UE306 Parcours Santé, ORION, AgiLES, Entrepreneuriat, ESHN*			Voir descriptif à l'adresse suivante :	3
UE307 Langues et internationalisation		24	EC1 Langue vivante (au choix) : Anglais ou Allemand ou Espagnol ou Italien ou Chinois ou Néerlandais ou Suédois	3

Attention : Si l'on choisit un parcours établissement, alors il faudra le faire sur l'ensemble de la L2 et de la L3.

*Ouvert à un public très spécifique

Semestre 4 de Licence (L2)
Responsable : M. Bastien LUCAS

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	ECTS
	CM	TD		
UE401 Musicologie historique	24		EC1 Histoire de la musique : Classique	6
	24		EC2 Analyse musicale	
UE402 Pratique de la musique		24	EC1 Formation musicale	6
	24		EC2 Commentaire d'écoute	
UE403 Technique de la musique		18	EC1 Pratique musicale collective	6
		12	EC2 Accompagnement piano	
		12	EC3 Techniques vocales	
		6	EC4 Pratique instrumentale CRR	
UE404 Approfondissement disciplinaire		12	EC1 Initiation à la direction	3
	24		EC2 Ecriture	
UE405 Parcours disciplinaire ou transversal ou parcours établissement				
UE405 Ouverture disciplinaire	24		EC1 Musique, arts et société	3
OU UE405 Parcours santé, ORION, AgiLES, Entrepreneuriat, ESHN*		30	EC Unité d'accès aux études de santé	3
UE406 Parcours disciplinaire ou transversal ou parcours établissement				
UE406 Approfondissement disciplinaire	12		EC1 Organologie	3
	14		EC2 Méthodologie, outils numérique et orientation	
OU UE406 Parcours Santé, ORION, AgiLES, Entrepreneuriat, ESHN			Voir descriptif à l'adresse suivante :	3
UE407 Langue et internationalisation		24	EC1 Langue vivante (au choix) : Anglais ou Allemand ou Espagnol ou Italien ou Chinois ou Néerlandais ou Suédois	3

Attention : Si l'on choisit un parcours établissement, alors il faudra le faire sur l'ensemble de la L2 et de la L3.

*Ouvert à un public très spécifique

